

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée: 2.00 jour(s) / 14:00 heures

Public:

Tout public.

Effectif : De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum par session.

Durée totale : 14 heures en présentiel sur 2 jours consécutifs (pas d'intersession).

Prérequis:

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

Objectifs pédagogiques :

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Programme :

Conforme au référentiel technique INRS "Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail"

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Secourir la victime de manière appropriée

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Méthodes et supports :

MOYENS PEDAGOGIQUES : Apports théoriques, démonstrations, études de cas, mises en situations en salle

MOYENS TECHNIQUES : Salle permettant les mises en situations pratiques, Outils pédagogiques, plan d'intervention et pictogrammes, plan d'action prévention et pictogrammes. Matériel de simulation d'apprentissage : 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires + 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) : Mannequin RCP adulte, Mannequin RCP enfant, Mannequin RCP nourrisson + Divers matériels pour la réalisation des simulations + Matériel d'entretien des mannequins et consommables. ED4085 – Aide-mémoire SST – INRS (délivré à tous les stagiaires), Autocollant SST INRS – Grille de certification des compétences du SST

MOYENS D'ENCADREMENT : Formateur habilité par TRIHOM, qualifié par l'INRS et titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » valide.

Modalité d'évaluation :

EVALUATION : Évaluations formatives et sommatives sous forme de 2 épreuves certificatives permettant de valider les 8 compétences visées. Le passage de ces épreuves certificatives est sanctionné par la délivrance du certificat correspondant en cas de réussite.

VALIDATION :

En cas d'avis favorable : Délivrance d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail INRS, d'un autocollant SST INRS et d'un certificat de réalisation de formation avec avis favorable.

En cas d'avis défavorable : Délivrance d'un certificat de réalisation de formation avec avis défavorable.

VALIDITE : La validité de ce certificat de Sauveteur Secouriste du Travail INRS est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. (Référence TRIHOM du MAC SST : S081).

S080 FP_18 (03/2026)